

## Modalités d'Edward Jones en matière de messagerie texte

Les présentes modalités (les « modalités ») s'appliquent entre vous et Edward Jones, une société en commandite de l'Ontario (« Edward Jones »). Elles régissent votre envoi de messages textes à Edward Jones et la réception de messages textes de la part de ce dernier (la « messagerie texte »), ce qui peut inclure les communications de marketing ou l'authentification pour ouvrir une session dans le site Accès en ligne d'Edward Jones (« Accès en ligne »). En consultant ou en utilisant la messagerie texte ou Accès en ligne, ou en indiquant autrement que vous acceptez les modalités, vous acceptez d'être lié par les présentes modalités. Les présentes modalités s'ajoutent aux autres ententes entre vous et Edward Jones, sans toutefois les modifier, y compris, sans s'y limiter, la convention de compte Edward Jones (la « Convention de compte ») et les conditions générales d'utilisation d'Accès en ligne.

Edward Jones peut modifier les présentes modalités en publiant une mise à jour sur le site [www.edwardjones.ca/fr/divulgations/index.html](http://www.edwardjones.ca/fr/divulgations/index.html) sans préavis. Vous convenez que si vous consultez ou utilisez la messagerie texte ou Accès en ligne après la mise à jour des présentes modalités, leur consultation ou utilisation continues suppose que vous acceptez d'être lié par cette modification. Vous acceptez de consulter régulièrement les présentes modalités afin d'être au courant de toute modification. Au moment où une modification est apportée aux présentes modalités, vous avez le droit de la refuser en vous désabonnant de la messagerie texte dans Accès en ligne ou en vous désabonnant en transmettant un message texte.

### 1. À propos de la messagerie texte

La messagerie texte vous permet d'obtenir de l'information de la part d'Edward Jones et constitue un moyen de communication avec votre représentant en services financiers. Les messages peuvent être envoyés depuis plusieurs codes abrégés et dans n'importe quel format, notamment SMS ou MMS, au numéro de téléphone mobile que vous avez fourni (le « numéro mobile »).

Si la messagerie texte a été activée dans Accès en ligne, il s'agit d'un service de messages récurrents qui comprend un large éventail de messages, y compris des messages textes concernant votre compte, les codes d'authentification et d'autres messages opérationnels, de même que de l'information sur les services relatifs aux comptes d'Edward Jones ou des communications de marketing. La fréquence des messages textes varie selon le compte et les préférences.

### 2. Authentification

Si vous consentez à recevoir vos codes d'authentification par messagerie texte, vous recevrez également d'autres communications par messages textes, qui peuvent inclure des communications de marketing. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes d'authentification pour les utilisateurs d'Accès en ligne, veuillez consulter les Conditions générales du service Accès en ligne.

### 3. Option d'inclusion

Si vous vous abonnez à la messagerie texte avec Edward Jones, vous consentez à recevoir par message texte à votre numéro mobile toute l'information et tous les messages qu'Edward Jones choisit d'envoyer, y compris des renseignements privés et de nature délicate. En vous abonnant à la messagerie texte dans Accès en ligne, vous consentez aussi à recevoir à votre numéro mobile des messages textes de marketing de la part d'Edward Jones ou pour son compte. Ces messages textes peuvent être transmis au moyen d'un système de composition téléphonique automatique. Vous pouvez vous retirer en tout temps et le consentement à recevoir des appels ou des messages textes

composés automatiquement ne constitue pas une exigence à l'égard d'un produit ou d'un service d'Edward Jones.

**Pour obtenir de l'aide ou communiquer avec Edward Jones, veuillez composer le 1 866 788 4880 ou écrire à l'adresse suivante : 90, Burnhamthorpe Road West, bureau 902, Mississauga (Ontario) L5B 3C3.**

### 4. Option de retrait

Vous pouvez en tout temps mettre fin à l'envoi de messages textes à votre numéro mobile en répondant STOP à n'importe quel message que vous recevez d'Edward Jones ou en envoyant le message texte STOP au 50597 depuis votre numéro mobile. Après avoir reçu votre demande visant à mettre fin à la messagerie texte, il se peut que vous receviez un dernier message texte confirmant votre retrait.

### 5. Gestion de vos coordonnées

Il vous incombe de mettre à jour Accès en ligne ou d'informer votre représentant en services financiers relativement à toute modification de votre numéro mobile. Vous pouvez aussi consulter [www.edwardjones.ca/messagerietexte](http://www.edwardjones.ca/messagerietexte). À défaut de quoi le service de messagerie texte, l'authentification et votre capacité à ouvrir une session dans Accès en ligne depuis votre numéro mobile, de même que la réception par une personne autorisée de renseignements concernant vos comptes chez Edward Jones pourraient être perturbés. Lorsque vous nous avisez de la modification de votre numéro mobile, vous cessez de recevoir des messages textes jusqu'à ce que vous choisissiez de les recevoir et que vous confirmiez le nouveau numéro mobile.

### 6. Frais d'utilisation

Des frais de messages et de données peuvent s'appliquer. En participant à la messagerie texte, vous déclarez que vous avez au moins l'âge de la majorité dans la province ou le territoire où vous êtes domicilié, que vous êtes autorisé à recevoir des communications mobiles au numéro mobile et que vous êtes responsable des frais engagés relativement aux messages ou données mobiles. Veuillez consulter votre fournisseur de services pour obtenir les détails précis sur les frais qui peuvent s'appliquer.

### 7. Aide

Pour obtenir de l'aide concernant la messagerie texte, répondez AIDE à n'importe quel message que vous recevez d'Edward Jones ou envoyez le message texte AIDE à 50597 depuis votre numéro mobile. Vous pouvez également consulter le site [www.edwardjones.ca/aproposmessagerietexte](http://www.edwardjones.ca/aproposmessagerietexte) ou composer le 1 866 788-4880 pour obtenir de l'aide.

### 8. Confidentialité

Edward Jones respecte votre droit à la protection de votre vie privée. Pour prendre connaissance de notre politique de confidentialité, veuillez consulter [www.edwardjones.ca/fr/vie-privee/index.html](http://www.edwardjones.ca/fr/vie-privee/index.html). Les messages textes peuvent contenir des renseignements privés ou de nature délicate et vous convenez de protéger votre numéro mobile. La protection de votre numéro mobile vous incombe à vous seul. Si vous ne protégez pas votre numéro mobile, d'autres personnes pourraient avoir accès à vos renseignements personnels. Vous reconnaissez que les messages que vous envoyez à Edward Jones peuvent ne pas être privés ou confidentiels et qu'Edward Jones peut les consulter ou les diffuser à son gré.

### 9. Envoi de messages textes et de codes

Les messages textes seront envoyés périodiquement, à divers

moments, et peuvent être envoyés n'importe quel jour ou à n'importe quelle heure. Vous reconnaissez que les messages textes provenant d'Edward Jones peuvent ne pas être envoyés en temps réel et peuvent être envoyés au gré d'Edward Jones. Vous reconnaissez qu'un code peut ne pas être envoyé en temps réel et qu'il peut y avoir un délai entre le moment où vous demandez un code et le moment où vous le recevez. Edward Jones se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la messagerie texte ou l'authentification en tout temps sans préavis. Vous reconnaissez qu'Edward Jones peut ne pas recevoir les messages textes que vous lui envoyez. Il vous incombe donc de vous assurer qu'Edward Jones reçoit tous les messages que vous lui transmettez par la messagerie texte.

## **10. La messagerie texte est offerte par souci de commodité uniquement**

Vous convenez que la messagerie texte est offerte uniquement pour votre commodité et que vous ne devez pas vous y fier indûment. La messagerie texte ne comporte aucune garantie

d'exactitude. Vous convenez de confirmer l'information dans Accès en ligne ou de communiquer avec votre représentant en services financiers avant de fonder une décision sur un message texte. Un message texte est exact à un moment précis. Ainsi, à tout moment avant de recevoir un message texte ou après l'avoir reçu, la situation peut avoir changé et le message texte peut ne plus être exact. Vous convenez de ne pas utiliser la messagerie texte pour donner des directives à Edward Jones et vous reconnaissez qu'Edward Jones n'est nullement tenu d'agir selon les directives que vous fournissez par le truchement de la messagerie texte.

L'acceptation des présentes modalités n'est pas une condition d'achat de biens ou de services.